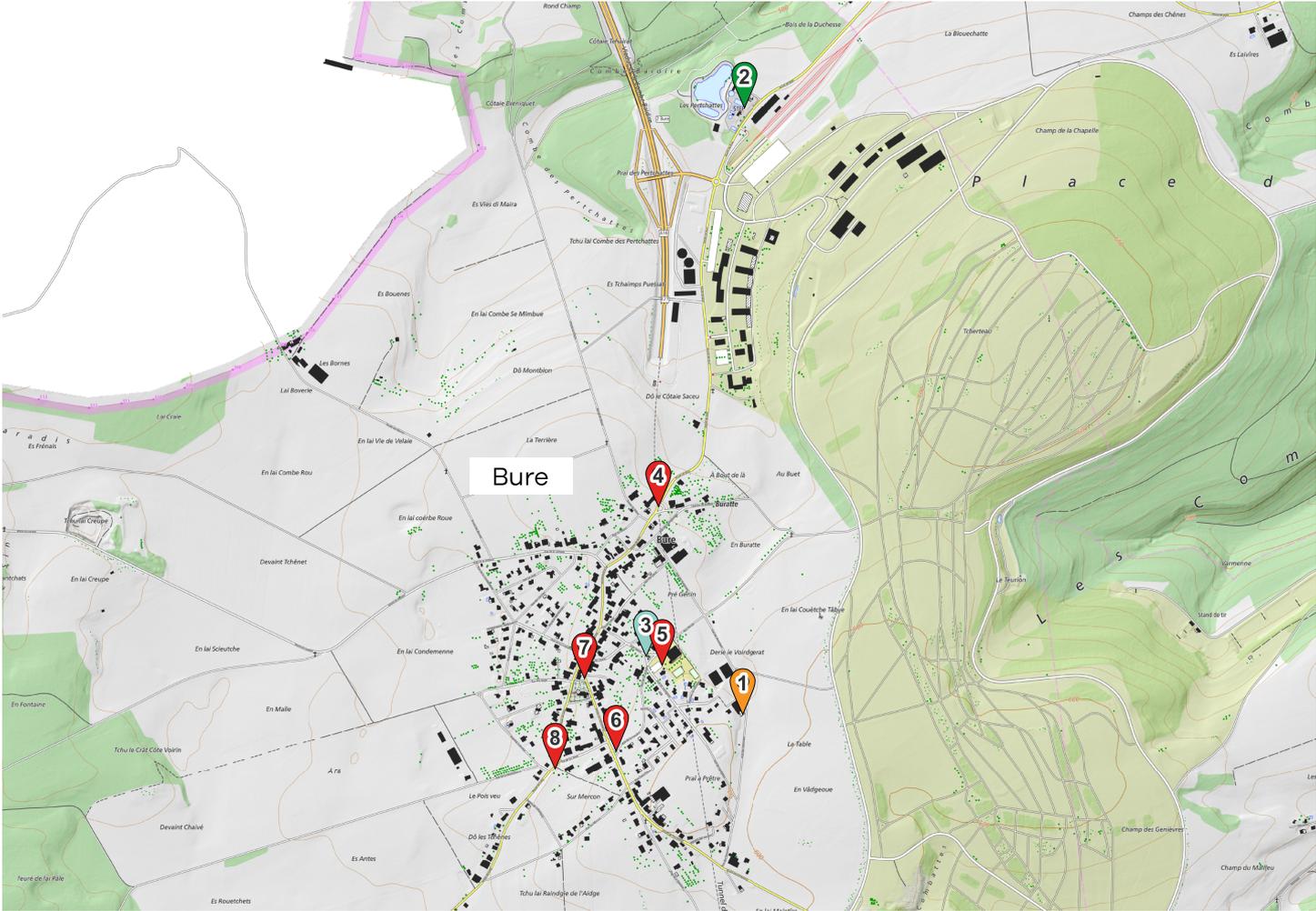




MEMO Déchets

Votre guide des déchets



- Conteneur sacs taxés
 - Déchèterie
 - Déchets verts
 - Ecopoint
- Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Bure





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Ma DÉCHÈTERIE (voir plan)

1 - Déchèterie communale/Zone Sud, hors village

Ouverture dès le passage à l'heure d'été :

- le mercredi de 16h00 à 18h00
- le samedi de 9h30 à 11h30

Ouverture dès le passage à l'heure d'hiver :

- le mercredi de 13h30 à 15h30
- le samedi de 9h30 à 11h30.

Tous types de déchets ménagers (excepté les déchets spéciaux). Les déchets pour lesquels aucun système de collecte spécifique n'existe sont à déposer dans les sacs SIDP. L'employée qui vous accueille vous renseigne volontiers sur les règles de fonctionnement de la déchèterie.

2 - Station de compostage, Route de Buix (à côté de la STEP)

Ouverture mercredi / vendredi / samedi de 8h à 20h.

Mon AUTRE POINT DE COLLECTE (voir plan)

3 - Complexe scolaire : textiles et chaussures.

Mes CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66

lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 6 / Avril 6 / Juillet 6 / Oct. 5.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52

lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.

2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 6-20 / Fév. 3-17 / Mars 2-16 / Avril 6-20 / Mai 4-18 / Juin 8-22 / Juillet 6-20 / Août 10-24 / Sept. 7-21 / Oct. 5-19 / Nov. 9-23 / Déc. 7-21.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :

Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.
www.sepe-porrentruy.ch.

Contact et infos

Administration communale
Route de Porrentruy 4
2915 Bure
032 466 52 57
secretariat@bure.ch
www.bure.ch

SACS-POUBELLE ou CONTENEURS AVEC PUCE

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dans les conteneurs semi-enterrés (Moloks).

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés d'une puce.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2024

Calendrier

Bure

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1 Lundi de Pâque		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3 Conteneurs pucés	1 Fête du travail	
J 4	Conteneurs pucés	1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9	Conteneurs pucés	6 Conteneurs pucés	5 Conteneurs pucés	9 Conteneurs pucés	7 Conteneurs pucés	4 Conteneurs pucés
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16	Conteneurs pucés	13 Conteneurs pucés	12 Conteneurs pucés	16 Conteneurs pucés	14 Conteneurs pucés	11 Conteneurs pucés
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23	Conteneurs pucés	20 Conteneurs pucés	19 Conteneurs pucés	23 Conteneurs pucés	21 Conteneurs pucés	18 Conteneurs pucés
M 24		21	20	24	22 Conteneurs pucés	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23 Commémoration du plébiscite jurassien
L 29		26	25	29	27	24
M 30	Conteneurs pucés	27 Conteneurs pucés	26 Conteneurs pucés	30 Conteneurs pucés	28 Conteneurs pucés	25 Conteneurs pucés
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30 Fête-Dieu	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31 Pâques			30
L						
M						



2024

Calendrier

Bure

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2	Conteneurs pucés			1 Conteneurs pucés		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1 La Toussaint	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9	Conteneurs pucés	6 Conteneurs pucés	3 Conteneurs pucés	8 Conteneurs pucés	5 Conteneurs pucés	3 Conteneurs pucés
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11 Lundi de St Martin	9
M 16	Conteneurs pucés	13 Conteneurs pucés	10 Conteneurs pucés	15 Conteneurs pucés	12	10 Conteneurs pucés
M 17		14	11	16	13 Conteneurs pucés	11
J 18		15 Assomption	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23	Conteneurs pucés	20 Conteneurs pucés	17 Conteneurs pucés	22 Conteneurs pucés	19 Conteneurs pucés	17 Conteneurs pucés
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30	Conteneurs pucés	27 Conteneurs pucés	24 Conteneurs pucés	29 Conteneurs pucés	26 Conteneurs pucés	24 Conteneurs pucés
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31 Conteneurs pucés



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs SIDP
A déposer dans les conteneurs semi-enterrés (Moloks) les jours ouvrables jusqu'à 20h.



Ferraille (objets métalliques)
A la déchèterie.



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente ; au SEPE à Porrentruy (voir infos générales).



Appareils électriques et électroniques
A la déchèterie (moyennant paiement), aux points de vente, aux centres de tri.



Huiles minérales et végétales
A la déchèterie. Les bouteilles vides ainsi que les huiles végétales qui se figent en refroidissant sont à déposer dans les sacs SIDP.



Papier
A la déchèterie (papier ficelé).



Aluminium et boîtes de conserve
A la déchèterie. Container séparé pour capsules Nespresso.



Tubes lumineux (néon) / LED
A la déchèterie, aux points de vente, chez Ramseyer ou Loca.



Textiles et chaussures
Au complexe scolaire (entrée des abris) ou lors des collectes.



CD
Aux points de vente ou dans les sacs SIDP.



Déchets encombrants combustibles
Les déchets encombrants qui ne peuvent pas être collectés dans des sacs SIDP de 110L en raison de leur encombrement ou de leur poids sont repris à la déchèterie moyennant paiement pour certains.



Piles et accumulateurs
Par les points de vente. A la déchèterie.



Flacons en plastique avec bouchon
Dans la plupart des supermarchés ou dans les sacs SIDP.



Carton propre
A la déchèterie. Carton plié et sans souillures (traces de poudre à lessive, traces d'aliments).



Déchets inertes (petites quantités)
A la déchèterie, chez Ramseyer ou Loca. Les éléments susceptibles de contenir de l'amiante (plaques et pots de fleurs en Eternit) sont collectés séparément. Ne pas les briser pour ne pas générer de poussière d'amiante.



Verre
A la déchèterie. Bouteilles et bocaux, sans couvercles ni bouchons. Les articles suivants sont à placer dans la benne à matériaux inertes : verres à boire, vitres, miroirs, vaisselle.



Aérosols
Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu, ou (si symbole de danger) avec les déchets spéciaux.



Bois
A la déchèterie, dans la benne à objets encombrants. Meubles non démontés moyennant paiement.



PET
Bouteilles à boissons uniquement. Par les points de vente. A la déchèterie.



Déchets compostables ménagers
Déchets ménagers et de jardin exclusivement. A déposer à la station de compostage. Pas de souches, branchages max. 25cm de diamètre.



Berlingots / Briques à boissons
Dans des sacs SIDP. Les emballages en carton pour lait et autres boissons sont des déchets composites et ne peuvent pas être recyclés avec le carton.



Cendres de bois
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP. Une quantité supérieure à 1m3 doit être apportée à la décharge du SEOD à Boécourt.



Pneus payants
Par les points de vente. A la déchèterie moyennant paiement. Chez Ramseyer ou Loca.



Capsules Nespresso (aluminium)
A la déchèterie. Les capsules en plastique doivent être déposées dans les sacs SIDP.



Dépouilles d'animaux
Centre régional de ramassage des déchets carnés, La Rochette 51, 2900 Porrentruy, tél. 079 816 33 67. En cas d'urgence, appelez la police au tél. 032 465 77 22.



Plastiques agricoles
Aux points de vente.



Sagex
A la déchèterie (gratuitement) ou chez Loca SA (payant).



Médicaments
Par les points de vente.



Cartouches d'encre pour imprimantes
Aux points de vente. Pour réduire les déchets, pensez aux services de remplissage de cartouches.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Seuls les restes de table des ménages privés peuvent être traités à la station de compostage. Les restes de viande, volaille, os, arêtes et carcasses doivent être déposés dans un sac SIDP.



Merci aux détenteurs de chien(s) de déposer les sacs à crottes dans les poubelles prévues à cet effet et de ne pas les jeter dans la nature.



TARIFS DÉCHÈTERIE

Petite batterie (scooter, moto, etc..)	CHF 8.- / pce
Grande batterie (voiture, etc..)	CHF 15.- / pce
Petits appareils ménagers (aspirateurs, machines à café, etc..)	CHF 10.- / pce
Grands appareils ménagers (four, machine à laver, etc..)	CHF 20.- / pce
Télévision / Ordinateur avec écran	CHF 20.- / pce
Meubles non démontés <1m ³	CHF 10.- / pce
Meubles non démontés >1m ³	CHF 20.- / pce
Pneus véhicules légers + jantes (voiture)	CHF 18.- / pce
Pneu tracteur/camion (Ø moins de 1.20 m)	CHF 45.- / pce
Pneu tracteur/camion (Ø plus de 1.20 m)	CHF 65.- / pce
Pneus vélo, vélomoteur, scooter	CHF 5.- / pce
Fauteuils	CHF 10.- / pce
Canapés / Divans	CHF 20.- / pce
Matelas	CHF 10.- / pce
Sommiers	CHF 10.- / pce

DÉCHETS NON REPRIS À LA DÉCHÈTERIE

- Déchets de chantiers et matériaux d'excavation (plus de 0.5 m³)
- Déchets d'abattage et de boucherie, cadavres d'animaux
- Déchets spécifiques d'entreprises (déchets de fabrication, de chantier, plastiques agricoles, ...)
- Déchets spéciaux (peinture, solvants, produits toxiques,...)

Combien de temps, les déchets se dégradent dans la nature ?



Boîte de conserve
200 ans



Journal
6 mois



Chewing-gum
5 ans



Mégot
5 ans



Canette ALU
300 ans



Sac en plastique
450 ans



Bouteille PET
500 ans



Bouteille en verre
5000 ans



Huile de vidange
8 ans



Mouchoir en papier
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules